



Blonay, le 1^{er} février 2024

**Préavis N° 01-2024 relatif au budget 2024 de
l'Entente intercommunale de la taxe de
séjour sur les résidences secondaires Riviera
– Villeneuve (CITS)**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 30 janvier 2024 présidée par Madame Marie-Galante Forestier, présidente.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 01-2024,

ouï la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

accepte à l'unanimité :

- De traiter le préavis 01-2024 lors de la séance du 27 février 2024

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 30 janvier 2024.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Marie-Galante Forestier



La secrétaire suppléante

Céline Morier